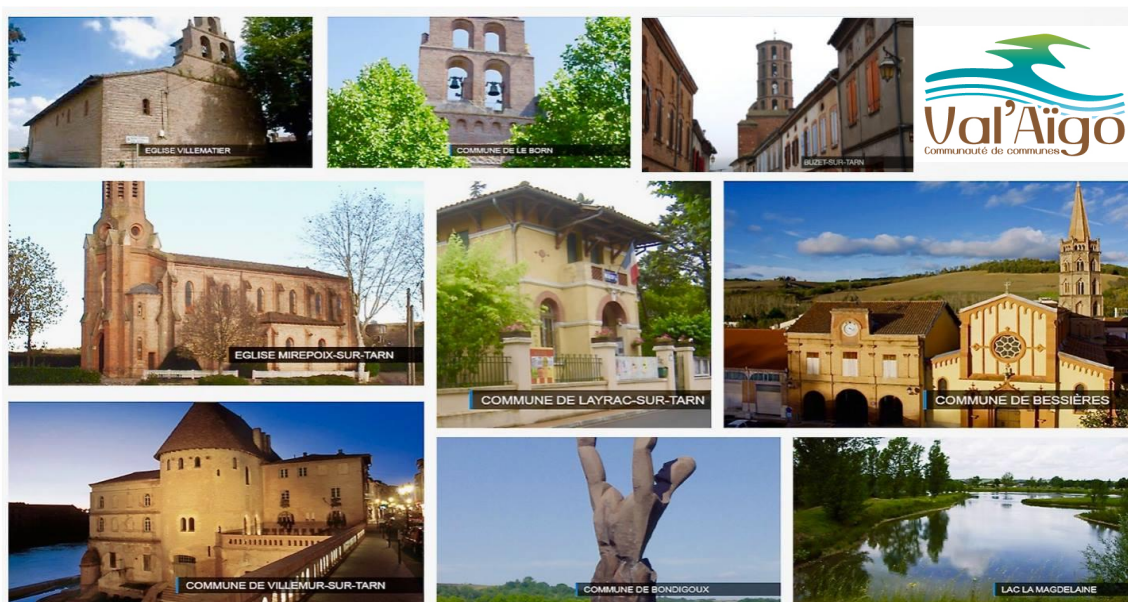




## PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aigo



## PROGRAMME D'ACTIONS 2019-2025

Action financée avec le soutien de



Action réalisée avec le soutien technique de



# SOMMAIRE

	Pages
<b>Introduction</b>	1
<b>Architecture du programme d'actions</b>	2
<b>Table des matières du programme d'actions</b>	3
<b>Fiches actions</b>	4 à 28
<b>Tableau de synthèse</b>	29

Mis à jour le 08/02/2019	<b>PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL</b> Communauté de communes Val'Aïgo	1
-----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------	---

## INTRODUCTION

La communauté de communes Val'Aïgo a lancé son Plan Climat Air Energie Territorial le 1er octobre 2018 lors d'une réunion de Bureau. Lors de cette réunion, les élus ont validé l'architecture du programme d'actions proposée par le bureau d'étude et le lancement d'un questionnaire auprès des Maires. L'architecture du programme d'actions comportait 7 orientations:

Oriantation 1 : Des collectivités mobilisées pour la transition énergétique

Oriantation 2 : Une mobilité plus responsable

Oriantation 3 : Des bâtiments privés plus économes

Oriantation 4 : Un modèle agricole et alimentaire plus vertueux

Oriantation 5: Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables (production/consommation locales)

Oriantation 6 : Une anticipation exemplaire de l'augmentation de la population

Oriantation 7: Déchets

Suite à l'enquête une liste d'actions thématique a été proposées aux élus du bureau le 26 Novembre 2018. Lors de cette réunion, les élus ont validé la liste d'actions et la nouvelle stratégie.

Lors du bureau du 14 janvier 2019, un pré-programme d'actions a été proposé aux élus sur la base des choix validés le 26 novembre. Ce pré-programme a été validé par les élus du Bureau. Un groupe de travail a finaliser les fiches actions le 15 janvier 2019.

Les membres du conseil communautaire ont validé définitivement le programme d'actions le 7 Février 2019.

Le programme d'actions présenté dans ce rapport est le fruit de ce travail de concertation.

Mis à jour le 08/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aïgo	2
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------	---

## Architecture du programme d'actions

L'architecture du programme d'actions est composée de 5 orientations stratégiques déclinées en 11 axes opérationnels et 25 actions. Vous trouverez, ci-dessous, l'architecture stratégique du programme d'actions :

**Orientation stratégique 1** : Des Collectivités mobilisées pour la transition énergétique

**Axe opérationnel 1.1** : Piloter et animer le Plan Climat Air Energie Territorial (2 actions)

**Axe opérationnel 1.2** : Gérer de manière économe et durable le patrimoine public (3 actions)

**Orientation stratégique 2** : Une mobilité plus responsable

**Axe opérationnel 2.1** : Planifier la mobilité et réduire les distances totales par habitant (2 actions)

**Axe opérationnel 2.2** : Investir dans des équipements et aménagements facilitants les mobilités alternatives (2 actions)

**Orientation stratégique 3** : Accompagner les acteurs privés dans la transition énergétique et climatique

**Axe opérationnel 3.1** : Rénover thermiquement les logements privés (2 actions)

**Axe opérationnel 3.2** : Diminuer l'impact énergie-climat des entreprises du territoire (1 action)

**Orientation stratégique 4** : Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

**Axe opérationnel 4.1** : Faciliter l'implantation d'énergies renouvelables (3 actions)

**Axe opérationnel 4.2** : Multiplier par 10 la production de photovoltaïque d'ici 2026 (2 actions)

**Orientation stratégique 5** : Urbanisme, adaptation et déchets

**Axe opérationnel 5.1** : Intégrer la thématique Climat-Air-Energie dans les documents d'urbanisme (3 actions)

**Axe opérationnel 5.2** : s'adapter aux changements climatiques (2 actions)

**Axe opérationnel 5.3** : Gérer les déchets de manière durable (3 actions)

## Table des matières du programme d'actions

n° action	Titre action	page
1	Animer le PCAET	4
2	Communiquer autour de la transition énergétique	5
3	Renforcer la rénovation de l'éclairage public	6
4	Renforcer la rénovation des bâtiments publics	7
5	Manager et mutualiser pour une utilisation sobre de l'énergie dans le patrimoine public	8
6	Etablir un Plan de Mobilité Rurale	9
7	Investir dans des équipements permettant de diminuer les distances de transport	10
8	Faciliter les trajets domicile-travail alternatifs à la voiture individuelle	11
9	Décarboner les transports	12
10	Organiser puis mettre en œuvre l'accompagnement des particuliers	13
11	Accompagner les artisans pour une rénovation thermique optimisée	14
12	Accompagner les entreprises dans la transition énergétique	15
13	Identifier et soutenir un projet de Méthanisation	16
14	Valoriser le patrimoine hydraulique de la communauté de communes	17
15	Extension du réseau de chaleur de Bessières	18
16	Mettre en œuvre un cadastre solaire	19
17	Accompagner l'implantation de 4 centrales solaires	20
18	Réviser le SCoT en intégrant les enjeux du PCAET	21
19	Co-construire un projet de lotissement exemplaire	22
20	Etablir un schéma et des préconisations sur la qualité de l'air	23
21	Identifier les secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée	24
22	Etablir des schémas des eaux pluviales	25
23	Mettre en œuvre le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	26
24	Développer le réemploi	27
25	Créer une plateforme déchets verts	28

## Lecture d'une fiche action

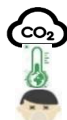
**Logo(s)** : Logo(s) du/des pilote(s) de l'action



Action ayant un impact modéré sur le territoire

Action ayant un fort impact sur le territoire

Action PRIORITAIRE pour le territoire



Action d'atténuation (éviter les émissions de gaz à effet de serre)

Action d'adaptation aux changements climatiques

Action agissant sur la qualité de l'air

Mis à jour le 08/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aïgo	4
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------	---



**Orientation stratégique 1**  
Des Collectivités mobilisées pour la transition énergétique

**Axe opérationnel 1.1**  
Piloter et animer le Plan Climat Air Energie Territorial

<b>FICHE ACTION</b>	<b>1</b>	<b>Animer le PCAET</b>
---------------------	----------	------------------------

<b>Pilotage de l'action :</b> Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain	<b>Partenaires:</b> Communautés de communes du Frontonnais, des hauts Tolosans, des coteaux du Girou et Val'Aïgo
----------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Objectif</b>	1 ETP / an pour 4 EPCI pendant 6 ans
-----------------	--------------------------------------

**Contexte et enjeux**

Les 4 communautés de communes adhérentes au syndicat Mixte du SCoT Nord Toulousain ont missionné le SCoT pour élaborer 4 PCAET.

Les PCAET doivent être révisés tous les 6 ans et évalués régulièrement. L'animation des PCAET est financée par l'ADEME de Juin 2017 à Juin 2020

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**

Pérennisation du poste de "chargé de mission PCAET du Nord Toulousain", ses missions sont: Evaluation des 4 PCAET en 2021 (3 ans) et révision des 4 PCAET en 2024 (6 ans) - Animation du comité de pilotage et du comité technique - Création et diffusion de documents de communication - animation d'un réseau local de partenaires - Organisation d'animations, de formations, voyages d'études ...

Accompagnement des collectivités et mise en œuvre d'actions mutualisées (actions 1, 2, 5, 6, 10, 16, 18, 20, 21).

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	SCOT-NT, ADEME
2020	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	SCOT-NT, ADEME
2021	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	SCOT-NT, ADEME ?
2022	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	SCOT-NT, ADEME ?
2023	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	SCOT-NT, ADEME ?
2024	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	SCOT-NT

**Suivi de l'action**

Nombre d'ETP annuel

Indicateur d'activité : Rapport annuel d'activité, documents d'animations, feuilles de présence réunion, présentations lors des réunions, feuilles de paie ...

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus	  	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emissions de GES, consommation d'énergie lors des déplacements domicile-travail et déplacements professionnels	Utilisation des transports en commun Co-voiturage

Mis à jour le 08/02/2019	<b>PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL</b> Communauté de communes Val'Aïgo	5
-----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------	---



**Orientation stratégique 1**  
Des Collectivités mobilisées pour la transition énergétique

**Axe opérationnel 1.1**  
Piloter et animer le Plan Climat Air Energie Territorial

<b>FICHE ACTION</b>	<b>2</b>	<b>Communiquer autour de la transition énergétique</b>
---------------------	----------	--------------------------------------------------------

**Pilotage de l'action :**  
Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain

**Partenaires:**  
Communautés de communes du Frontonnais, des hauts Tolosan, des coteaux du Girou et Val'Aïgo

<b>Objectif</b>	6 programmes annuels d'animation
-----------------	----------------------------------

**Contexte et enjeux**  
Les 4 communautés de communes adhérentes au syndicat Mixte du SCoT Nord Toulousain ont missionné le SCoT pour élaborer 4 PCAET.  
L'animation des PCAET est financée par l'ADEME de Juin 2017 à Juin 2020, elle comprend un budget annuel de 20 000 €/an pour réaliser des animations.

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**  
Un plan annuel d'animation sera élaboré pour chaque année du PCAET, il comprendra:  
1/ Impression de documents pour présenter le PCAET (affiches, expositions, plaquettes ...)  
2/ Plan d'animation annuel:  
- organisation d'événements pour les élus et techniciens (voyages, visites, soirée d'information ...)  
- Organisation d'événements grand public

**Planning et Budget prévisionnel**

Années	Description	Budget	Financiers
2019	Impression et diffusion de documents	30 000 €	ADEME
2020	1 plan d'animation	5 000 €	ADEME
2021	1 plan d'animation	10 000 €	SCOT, ADEME ?
2022	1 plan d'animation	10 000 €	SCOT, ADEME ?
2023	1 plan d'animation	10 000 €	SCOT, ADEME ?
2024	Impression et diffusion de documents	10 000 €	SCOT

**Suivi de l'action**  
Nombre de programme annuel d'animation  
Indicateurs complémentaire : Documents de communication, Feuilles de présences, articles ...

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Tous publics		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Pollutions générées par les déplacements et l'impression des documents	Organisation des déplacements (co-voiturage, transports en commun) Critères environnementaux pour les impressions

Mis à jour le 08/02/2019	<b>PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL</b> Communauté de communes Val'Aïgo	6
-----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------	---



**Orientation stratégique 1**  
Des Collectivités mobilisées pour la transition énergétique

**Axe opérationnel 1.2**  
Gérer de manière économe et durable le patrimoine public

**FICHE ACTION 3** **Renforcer la rénovation de l'éclairage public**

**Pilotage de l'action :**  
Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne (SDEHG)

**Partenaires:**  
Communes

**Objectifs**  
1255 points lumineux rénovés  
50 % d'économie d'énergie

**Contexte et enjeux**  
D'après une enquête sur le patrimoine des communes, l'éclairage public sur la communauté de communes représente: 4 185 points lumineux (données SDEHG) dont 726 sont rénovés depuis moins de 5 ans (soit 17 %)   
Consommation annuelle: 1 540 000 kWh (estimation)   
Budget annuel : 169 500 € (estimation)

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**  
Le SDEHG établit avec les communes les travaux d'éclairage public (faisabilité), il passe ensuite commande des travaux auprès d'opérateurs privés. Le SDEHG suit les travaux et gère les réseaux d'éclairage public. Les communes ci-dessous ont un projet de rénovation pour l'année 2019 :  
Bondigoux, Layrac-Sur-Tarn, Villemur-sur-Tarn, Bessières  
Les communes peuvent également établir un plan d'extinction nocturne. Les communes ci-dessous sont intéressées par l'extinction partielle :  
Layrac-sur-Tarn, Villemur-sur-Tarn, Bessières

**Planning et Budget prévisionnel**

Années	Description	Budget	Financiers
2019	Rénover 209 points lumineux	209 000 €	SDEHG et communes
2020	Rénover 209 points lumineux	209 000 €	
2021	Rénover 209 points lumineux	209 000 €	
2022	Rénover 209 points lumineux	209 000 €	
2023	Rénover 209 points lumineux	209 000 €	
2024	Rénover 209 points lumineux	209 000 €	

**Suivi de l'action**  
Nombre de points lumineux rénovés

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Pollution lumineuse générée par la lumière sur la biodiversité	Extinction nocturne



Mis à jour le 08/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aïgo	7
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------	---



Orientation stratégique 1  
Des Collectivités mobilisées pour la transition énergétique

Axe opérationnel 1.2  
Gérer de manière économe et durable le patrimoine public

FICHE ACTION 4	Renforcer la rénovation des bâtiments publics
----------------	-----------------------------------------------

<b>Pilotage de l'action :</b> Communes, communauté de communes Val'aïgo	<b>Partenaires:</b> SDEHG
----------------------------------------------------------------------------	------------------------------




<b>Objectifs</b>	Rénover 15 bâtiments en 2024 50% de diminution de la consommation et 15% d'ENR
------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

<b>Contexte et enjeux</b>	D'après une enquête sur le patrimoine de 7 communes de la communauté de communes on trouve : 124 bâtiments pour une consommation annuelle estimée à 3 500 000 kWh représentant environ 330 000 €. Actuellement les communes peuvent bénéficier d'un diagnostic thermique proposé par le SDEHG. La stratégie vise un taux de rénovation de 2%/an
---------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Description de la mise en œuvre / sous-actions</b>	Les communes intéressées sollicitent le SDEHG pour établir un diagnostic d'un ou plusieurs bâtiments. A la suite de ce diagnostic, la commune possède un document pour établir les travaux à réaliser. Elle peut ainsi établir un appel d'offres auprès des artisans pour réaliser les travaux et solliciter les subventions auprès de l'Etat, la Région et le Département. Les communes ci-dessous ont inscrit un projet pour l'année 2019/2020 : Villemure-sur-Tarn, La Magdelaine-sur-Tarn, Le Born et Bessières. La communauté de communes Val'Aïgo a également des projets
-------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	3 rénovations	300 000 €	Communes, Région, Département et Etat
2020	2 rénovations	200 000 €	
2021	3 rénovations	300 000 €	
2022	2 rénovations	200 000 €	
2023	3 rénovations	300 000 €	
2024	2 rénovations	200 000 €	

<b>Suivi de l'action</b>	Indicateur principal : Chantiers de rénovation / commune = Bilan annuel Indicateurs secondaires : Diagnostic SDEHG, Dossier de subvention communale, description du chantier
--------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Energie grise des matériaux employés	Bio-matériaux

Mis à jour le 08/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aïgo	8
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------	---



Orientation stratégique 1  
Des Collectivités mobilisées pour la transition énergétique

Axe opérationnel 1.2  
Gérer de manière économe et durable le patrimoine public

**FICHE ACTION 5**      **Manager et mutualiser pour une utilisation sobre de l'énergie dans le patrimoine public**

**Pilotage de l'action :**  
Syndicat Mixte du SCOT Nord Toulousain

**Partenaires:**  
Communautés de communes, communes, PETR, CNFPT, SDEHG, ATD, SOLEVAL ...

**Objectifs**      Une stratégie à l'échelle SCOT pour piloter la gestion énergétique du patrimoine public

**Contexte et enjeux**

D'après une enquête sur le patrimoine de 7 communes de la communauté de communes la consommation des communes est estimé à environ 5 000 000 de kWh soit environ 350 kWh/habitant . D'après une étude de l'ADEME un politique de sobriété (gestion de l'énergie sans investissement) permet d'économiser 20 kWh/habitant/an.

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**

Le chargé de mission PCAET mutualisé organisera une concertation entre les communes et EPCI du territoire pour identifier les pistes d'actions en mesure de diminuer la consommation énergétique du patrimoine public par des actions de sobriété.  
Les pistes envisageables sont : Embauche de conseillers en énergie partagé et/ou organiser avec le CNFPT des formations techniques (gestion du chauffage, pilotage des bâtiments) et/ou organiser des achats groupés de matériel (mousseur, régulateur, leds ...) et/ou échanger des agents municipaux spécialisés (réglage du chauffage)

**Planning et Budget prévisionnel**

Années	Description	Budget	Financeurs
2019			
2020	Etablir la stratégie	Temps agent	SCoT-NT et ADEME
2021	Mise en œuvre stratégie	Variable de 10 000 à 120 000 €/an	EPCI, communes, ADEME, CNFPT ...
2022	Mise en œuvre stratégie		
2023	Mise en œuvre stratégie		
2024	Mise en œuvre stratégie		

**Suivi de l'action**

Rapport présentant la stratégie

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emissions de GES, consommation d'énergie lors des déplacements	Utilisation des transports en commun Co-voiturage



**Orientation Stratégique 2**  
**Une Mobilité plus responsable**

**Axe opérationnel 2.1**  
**Planifier la mobilité et réduire les distances totales par habitants**

<b>FICHE ACTION</b>	<b>6</b>	<b>Etablir un Plan de Mobilité Rurale</b>
---------------------	----------	-------------------------------------------

**Pilotage de l'action :**  
Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain  
CEREMA

**Partenaires:**  
Communauté de communes, EPCI voisines, Région,  
Département, Métropole Toulousaine

<b>Objectifs</b>	1 plan de mobilité rurale établi
------------------	----------------------------------

**Contexte et enjeux**  
D'après le diagnostic à l'échelle SCOT du PCAET, la mobilité et la première source d'émissions de polluants atmosphérique et de consommation d'énergie. De plus, la proximité avec la métropole toulousaine et l'agglomération Montalbanaise débouche sur une augmentation des temps de parcours domicile travail. Le PCAET fixe comme stratégie de réduire la part modale de la voiture de 80 à 67% en 2030/2014. Augmenter la part modale des transports en commun de 5 à 11%, du vélo de 5 à 7%).

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**  
Le Syndicat Mixte du SCOT Nord Toulousain a signé un partenariat avec le CEREMA pour établir un Plan de Mobilité Rurale. Le CEREMA a proposé les étapes suivantes :  
1/ Mise en place de l'équipe projet  
2/ Organisation d'une sensibilisation mobilité  
3/ Diagnostic mobilité  
4/ Réunions sectorielles  
5/ 2 ateliers de sensibilisation et d'échanges et 1 séminaire  
6/ Elaboration du programme d'actions et définitions des modalités d'évaluation

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Plan de Mobilité Rurale	80 185 €	SCOT-NT + CEREMA
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

**Suivi de l'action**  
Rapport de diagnostic + rapport de Programme d'actions  
Indicateurs secondaires : comptes rendu des réunion, modalités d'évaluation

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus	  	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emissions de GES, consommation d'énergie lors des déplacements des participants	Utilisation des transports en commun Co-voiturage

Mis à jour le 08/02/2019	<b>PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL</b> Communauté de communes Val'Aïgo	10
-----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------	----



Orientation Stratégique 2  
Une Mobilité plus responsable

Axe opérationnel 2.1  
Planifier la mobilité et réduire les distances totales par habitants

<b>FICHE ACTION</b>	<b>7</b>	<b>Investir dans des équipements permettant de diminuer les distances de transport</b>
---------------------	----------	----------------------------------------------------------------------------------------

<b>Pilotage de l'action :</b> Communes	<b>Partenaires:</b> Communautés de communes, Département, Région Etat
-------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------

<b>Objectifs</b>	70% des aménagements planifiés dans le Plan de Mobilité Rurale sont créés
------------------	---------------------------------------------------------------------------

<b>Contexte et enjeux</b>
<p>Les objectifs de la stratégie du PCAET sur le covoiturage et la réduction des distances (1.5personnes/voiture en 2030 et -5% de km/hab. entre 2014 et 2030).</p> <p>Plusieurs communes ont des projets pour favoriser la marche à pied et le vélo et des investissements dans les commerces et services de proximité : Pédibus : Bessières / Vélo: La Magdeleine, Villemur-sur-Tarn et Bessières / Voie verte : Villemur-Nohic et La Magdelaine-Bessières / Tiers lieux : Villemur-sur-Tarn et Bessières</p>

<b>Description de la mise en œuvre / sous-actions</b>
Dans un premier temps, le Plan de Mobilité Rurale et l'étude sur les commerces de proximité vont identifier et coordonner tous les projets existant et nouveaux pour éviter la mobilité présentielle des habitants du territoire. Ensuite, les EPCI et communes en lien avec les partenaires financiers aménageront les projets identifiés.

<b>Planning et Budget prévisionnel</b>			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020	investissement dans les équipements	500 000 €/an (estimation)	Communes, CCVA, Département, Région, Etat
2021			
2022			
2023			
2024			

<b>Suivi de l'action</b>
Nombre d'aménagements créés/prévus

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire	  	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emission de GES, consommation d'énergie lors des travaux	privilégier les matériaux éco-conçu

Mis à jour le 08/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aïgo	11
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------	----



Orientation Stratégique 2  
Une Mobilité plus responsable

Axe opérationnel 2.2  
Investir dans des équipements et aménagements facilitants les mobilités alternatives

FICHE ACTION	8	Faciliter les trajets domicile-travail alternatifs à la voiture individuelle
--------------	---	------------------------------------------------------------------------------

<b>Pilotage de l'action :</b> Communauté de communes Val'Aïgo Communes	<b>Partenaires:</b> SCoT, département, Région et Etat
------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------

<b>Objectifs</b>	70% des aménagements planifiés dans le Plan de Mobilité Rurale sont créés
------------------	---------------------------------------------------------------------------

<b>Contexte et enjeux</b>
Plusieurs communes ont des projets de parking relais ou de lignes de rabattements vers les gares ... . Les projets identifiées sont : Parking covoiturage : Villemur-sur-Tarn, Bessières et La Magdelaine Ligne de rabattement / Navette : Villemur-sur-tarn - Fronton - Castelnau d'Estrétefons (gare)

<b>Description de la mise en œuvre / sous-actions</b>
Dans un premier temps le Plan de Mobilité Rurale va identifier et coordonner tous les projets existants et nouveaux pour faciliter la mobilité des habitants du territoire. Ensuite les EPCI et communes en lien avec les partenaires financiers aménageront les projets identifiés

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020	investissement dans les équipements	500 000 €/an (estimation)	Communes, EPCI, Département, Région, Etat
2021			
2022			
2023			
2024			

<b>Suivi de l'action</b>
Nombre d'aménagements créés/prévus

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire	  	 

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emission de GES, consommation d'énergie lors des travaux et pour le fonctionnement des véhicules. Imperméabilisation (parking)	Bus au gaz et/ou électrique Revêtement des parkings perméables Compensation carbone

Mis à jour le 08/02/2019	<b>PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL</b> Communauté de communes Val'Aïgo	12
-----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------	----



**Orientation Stratégique 2**  
**Une Mobilité plus responsable**

**Axe opérationnel 2.2**  
**Investir dans des équipements et aménagements facilitants les mobilités alternatives**

<b>FICHE ACTION</b>	<b>9</b>	<b>Décarboner les transports</b>
---------------------	----------	----------------------------------

**Pilotage de l'action :**  
Communes

**Partenaires:**  
SCoT-NT, SDEHG, Communautés de communes, Département, Région, Etat, fournisseurs carburant (GRDF, TEREGA)

<b>Objectifs</b>	70% des aménagements planifiés dans le Plan de Mobilité Rurale sont créés
------------------	---------------------------------------------------------------------------

**Contexte et enjeux**

L'objectif de la stratégie PCAET :taux de motorisation alternative en 2030 : 40% (hybride, électrique, GNV, hydrogène). Les communes de Bessières et Villemur-sur-Tarn ont déjà installé avec le SDEGH des bornes de recharges pour véhicules électriques.

Il n'y a pas de station-service équipée en GNV sur le territoire.

Bessières, Buzet et Villemur-sur-Tarn ont déjà acheté un kangoo électrique

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**

Les communes de Bessières et Villemur-sur-Tarn ainsi que et la communauté de communes ont le projet d'acheter des véhicules électriques.

Bessières va installer 2 bornes de recharges pour véhicules électriques supplémentaires.

Le Plan de Mobilité rural identifiera les investissements en équipement pour accélérer la décarbonation de la mobilité.

<b>Planning et Budget prévisionnel</b>			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	investissement dans les équipements	50 000 €/an (estimation)	Communes, EPCI, Département, Région, Etat
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

**Suivi de l'action**

Nombre d'aménagements créés/prévus

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire	  	 

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des véhicules électriques sur les ressources naturelles	Privilégier l'auto-partage

Mis à jour le 08/02/2019	<b>PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL</b> Communauté de communes Val'Aigo	13
-----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------	----



**Orientation stratégique 3**  
Accompagner les acteurs privés dans la transition énergétique et climatique

**Axe opérationnel 3.1**  
Rénovation thermique des logements privés

<b>FICHE ACTION</b>	<b>10</b>	<b>Organiser puis mettre en œuvre l'accompagnement des particuliers</b>
---------------------	-----------	-------------------------------------------------------------------------

**Pilotage de l'action :**  
Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain

**Partenaires:**  
EIE (département), ANAH, Communautés de communes, SDEGH, PETR, Région et AREC ...

<b>Objectifs</b>	1 dispositif d'accompagnement des particuliers mis en place
------------------	-------------------------------------------------------------

**Contexte et enjeux**  
Actuellement le territoire dispose d'un ETP (échelle PETR) pour l'animation de l'Espace info énergie. Environ 1 000 personnes font appel à ce service. En 2016, 41 dossiers ont été traités (à l'échelle SCoT) dans le cadre du dispositif d'accompagnement social de l'habitat (ANAH, FART, CD31 ...) dont 7 en sur la communauté de communes. D'après la stratégie territoriale il faut rénover 720 logements /an (échelle SCoT) dont les travaux doivent permettre de diviser les consommation d'énergie par 2. Cela représente 116 logements/an à l'échelle de CCVA.

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**  
Le SCoT organisera, en lien avec les 4 communautés de communes, un tour de table des partenaires et financeurs afin d'identifier les blocages et de définir une organisation permettant d'accompagner plus efficacement les particuliers lors de la rénovation de leur logement.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020			
2021	Création d'un processus d'accompagnement	Temps agent	SCoT-NT + ADEME
2022	Dispositif d'accompagnement mis en œuvre	Variable de 20 000 à 250 000 €/an	CCVA, ADEME, Région ?
2023			
2024			

**Suivi de l'action**  
Rapport présentant le dispositif d'accompagnement

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Habitants		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements lors des réunions d'élaboration	Co-voiturage, caler les réunions sur les horaires des transports en commun

Mis à jour le 08/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aïgo	14
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------	----



**Orientation stratégique 3**  
Accompagner les acteurs privés dans la transition énergétique et climatique

**Axe opérationnel 3.1**  
Rénovation thermique des logements privés

<b>FICHE ACTION</b>	<b>11</b>	<b>Accompagner les artisans pour une rénovation thermique optimisée</b>
---------------------	-----------	-------------------------------------------------------------------------

<b>Pilotage de l'action :</b> Chambre de métiers et de l'artisanat	<b>Partenaires:</b> PETR, Région, Communautés de communes, et SCOT
-----------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

<b>Objectifs</b>	1 programme d'accompagnement des artisans mis en œuvre
------------------	--------------------------------------------------------

**Contexte et enjeux**  
La rénovation de l'habitat nécessite l'organisation du secteur artisanal. En effet, il faut coordonner l'ensemble des intervenants pour permettre une rénovation optimale à un coût équilibré.

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**  
La chambre des métiers et de l'artisanat propose d'accompagner les artisans du terroir. L'action sera la suivante:  
1/ Etat des lieux de l'offre artisanale, 2/ Accompagner les entreprises, 3/ Donner une visibilité sur Internet 4/ Animation territoriale, 5/ Accompagner des équipes d'artisans, 6/ Sensibiliser les apprentis

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Mise en œuvre des actions d'accompagnements des artisans	56 392 €	ADEME, Région, LEADER
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

**Suivi de l'action**  
Rapport final du programme

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Artisans		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements terrain	Co-voiturage, véhicules écologiques ...



Mis à jour le 08/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aïgo	15
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------	----



**Orientation stratégique 3**  
Accompagner les acteurs privés dans la transition énergétique et climatique

**Axe opérationnel 3.2**  
Diminuer l'impact énergie-climat des entreprises du territoire

**FICHE ACTION 12** **Accompagner les entreprises dans la transition énergétique**

**Pilotage de l'action :**  
Chambre de Commerce et de l'Industrie  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat

**Partenaires:**  
Communautés de communes

**Objectifs** 12 entreprises accompagnées

**Contexte et enjeux**  
La CCI et la CMA proposent un accompagnement des entreprises pour réaliser des économies d'énergie. La communauté de commune est composée de 975 entreprises (hors agricole), la stratégie territoriale demande de diminuer la consommation d'énergie de 2% des entreprises/an.

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**  
Cet accompagnement comprend : une visite énergie (gratuite), Diagnostic énergie (subventionné à 50%), Suivi et AMO (subventionné à 50%), Bilan carbone (subventionné à 50%), des ateliers d'échanges, session de formation "responsable énergie".

**Planning et Budget prévisionnel**

Années	Description	Budget	Financier
2019	Mise en œuvre de l'opération	60 000 €	ADEME, Région, CCI
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

**Suivi de l'action**  
Nombre d'entreprises accompagnées

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Entreprises		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements lors des visites terrain	Co-voiturage, véhicules écologiques ...

Mis à jour le 08/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aïgo	16
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------	----



Orientation stratégique 4  
Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

Axe opérationnel 4.1  
Faciliter l'implantation d'énergies renouvelables

FICHE ACTION	13	Identifier et soutenir un projet de Méthanisation
--------------	----	---------------------------------------------------

<b>Pilotage de l'action :</b> Communauté de communes Val'Aïgo	<b>Partenaires:</b> DECOSET, chambre d'agriculture
------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------

<b>Objectifs</b>	1 porteur de projet identifié
------------------	-------------------------------

<b>Contexte et enjeux</b>
D'après le diagnostic du PCAET de la communauté de communes Val'Aïgo, le territoire a un potentiel biogaz de 26,9 GWh soit l'équivalent de 3 unités territoriales traitant chacune 12 000 tonnes de matières brutes annuellement. Au printemps 2018, une enquête communale a permis d'identifier 21 sites intéressants pour le développement de la méthanisation (principalement des exploitations agricoles).

<b>Description de la mise en œuvre / sous-actions</b>
Premièrement le chargé de mission PCAET et les élus / agents de la communauté de communes concernés établirons la liste des secteurs favorables en utilisant le résultat de l'enquête de 2018. Une fois les secteurs identifiés, des réunions d'informations seront réalisées en invitant élus locaux et agriculteurs. Enfin, la communauté de communes organisera une étude d'opportunité sur le secteur le plus favorable.

<b>Planning et Budget prévisionnel</b>			
Années	Description	Budget	Financier
2019	Analyse des secteurs favorables	Temps agents	
2020	3 Soirées de secteur	2 000 €	CCVA
2021	Etude d'opportunité	10 000 €	CCVA, Europe ?
2022			
2023			
2024			

<b>Suivi de l'action</b>
Nombre de porteur de projet identifiés

<b>Cibles de l'actions</b>	<b>Secteurs impactés</b>	<b>Priorité de l'action</b>
Agriculteurs, Elus et industriels		

<b>Impact environnemental</b>	<b>Mesures d'évitement-réduction-Compensation</b>
Carbone des sols	Intégrer la méthanisation dans les rotations de cultures en implantant des intercultures à vocation énergétiques. (impact positif sur l'érosion et la pollution aux nitrates); Eviter les secteurs sensibles; Veiller à la non dégradation de la qualité de l'eau

Mis à jour le 08/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aïgo	17
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------	----



Orientation stratégique 4  
Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

Axe opérationnel 4.1  
Faciliter l'implantation d'énergies renouvelables

FICHE ACTION	14	Valoriser le patrimoine hydraulique de la communauté de communes
--------------	----	------------------------------------------------------------------

**Pilotage de l'action :**  
Communauté de communes Val'Aïgo

**Partenaires:**  
Voies navigables, agence de l'eau ...

<b>Objectifs</b>	1 chaussée identifiée et équipée en centrale hydroélectrique
------------------	--------------------------------------------------------------

**Contexte et enjeux**  
La communauté de communes a réalisé une étude sur la chaussée de l'Escalire et va lancer une étude sur la navigabilité du Tarn avec une notion d'usages hydroélectrique sur les chaussées du territoire

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**  
La Communauté de communes Val'Aïgo, dans le cadre de sa compétence développement économique portera une étude pour identifier les chaussée ayant un potentiel hydroélectrique. (amélioration et création éventuelle).

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financier
2019			
2020	Etude navigabilité	100 000 €	SGAR, conseil départemental, communautés de communes
2021	Suivi	temps agent	Communauté de communes
2022	Suivi	temps agent	Communauté de communes
2023	Suivi	temps agent	Communauté de communes
2024	Suivi	temps agent	Communauté de communes

**Suivi de l'action**  
Nombre de chaussée équipée d'une nouvelle centrale hydroélectrique

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Poissons et sédiments	Passer à poissons et transparence sédiments

Mis à jour le 08/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aïgo	18
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------	----



Orientation stratégique 4  
Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

Axe opérationnel 4.1  
Faciliter l'implantation d'énergies renouvelables

FICHE ACTION	15	Etendre le réseau de chaleur de Bessières
--------------	----	-------------------------------------------

**Pilotage de l'action :**  
DECOSET

**Partenaires:**  
Commune de Bessières  
Communauté de communes Val'Aïgo





Objectifs	13 GWh de chaleur valorisés
-----------	-----------------------------

**Contexte et enjeux**  
L'incinérateur de Bessières produit de l'électricité et de la chaleur. Cette chaleur est valorisée au travers de serre maraichères pour une production de 7 GWh/an.

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**  
En 2019 un appel à manifestation d'intérêt vise indifféremment des industriels souhaitant bénéficier de la chaleur restante (environ 13 GWh)

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financier
2019	Appel à manifestation d'intérêt	interne	DECOSET
2020	Etudes et travaux	Variable de 100 000 € à 1 000 000 €	ADEME ?
2021			
2022			
2023			
2024			

**Suivi de l'action**  
GWh de chaleur valorisés

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Entreprises	 	 

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Perte de chaleur	Densité thermique

Mis à jour le 08/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aïgo	19
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------	----



Orientation stratégique 4  
Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

Axe opérationnel 4.2  
Multiplier par 10 la production photovoltaïque d'ici 2026

FICHE ACTION	16	Mettre en œuvre un cadastre solaire
--------------	----	-------------------------------------

**Pilotage de l'action :**  
Syndicat Mixte du SCOT-Nord Toulousain

**Partenaires:**  
Communautés de communes, PETR, EIE, SDEHG, Enedis ...

<b>Objectifs</b>	Un cadastre solaire mis en œuvre
------------------	----------------------------------

**Contexte et enjeux**  
D'après le diagnostic du PCAET de la communauté de communes Val'Aïgo, le territoire a un potentiel de développement du solaire photovoltaïque de 27,4 GWh en toiture

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**  
Le Syndicat Mixte du SCOT Nord Toulousain portera l'action de mise en œuvre d'un cadastre solaire sur 66 communes pour le compte des 4 EPCI. Le cadastre solaire est un outil informatique basé sur les images satellites qui permet d'identifier le potentiel solaire des toitures du territoire.

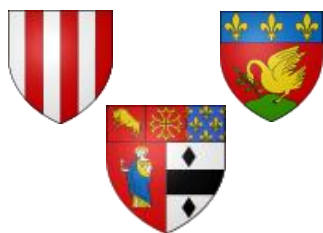
Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financier
2019			
2020			
2021			
2022	Mise en œuvre du Cadastre solaire	40 000 €	SCOT-NT, ADEME, Région ?
2023			
2024			

**Suivi de l'action**  
Site Internet en fonctionnement

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Habitants, entreprises et collectivités		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
non évaluable	Non évaluable

Mis à jour le 08/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aïgo	20
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------	----



**Orientation stratégique 4**  
Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

**Axe opérationnel 4.2**  
Multiplier par 10 la production photovoltaïque d'ici 2026

FICHE ACTION	17	<b>Accompagner l'implantation de 4 centrales solaires</b>
--------------	----	-----------------------------------------------------------

**Pilotage de l'action :**  
Communes de Bessières, Layrac-sur-Tarn et Buzet-sur-Tarn

**Partenaires:**  
Investisseurs

<b>Objectifs</b>	4 centrales photovoltaïques
------------------	-----------------------------

**Contexte et enjeux**  
Potentiel de production photovoltaïque de la communauté de communes : 27,4 GWh  
4 projets de centrales photovoltaïque en projets : Centrale au sol de Buzet (5,8 MW - 6,5 ha), Centrale au sol de Bessière (11 MW - 11 ha), Ombrière photovoltaïque à Bessières (1 560 m<sup>2</sup> - 230 MW) et Centrale en toiture à Layrac-sur-Tarn.

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**  
Les élus et techniciens communaux accompagnent les projets locaux.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financier
2019	Accompagnement des projets	Temps agent et élus	Pas de financement nécessaire
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

**Suivi de l'action**  
Nombre de centrales en fonctionnement

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Développeur solaire, collectivités		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des travaux	Implantation d'herbe sous les panneaux Renaturation du site après la fin de production du site

Mis à jour le 08/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aïgo	21
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------	----



Orientation stratégique 5  
Urbanisme, adaptation et déchets

Axe opérationnel 5.1  
Intégrer la thématique Climat-Air-Energie dans les documents d'urbanisme

FICHE ACTION	18	Réviser le SCoT en intégrant les enjeux du PCAET
--------------	----	--------------------------------------------------

**Pilotage de l'action :**  
Syndicat Mixte du SCoT Nord Toulousain

**Partenaires:**  
Communautés de communes, DDT, Conseil Départemental

Objectifs	SCoT révisé avec les enjeux du PCAET
-----------	--------------------------------------

**Contexte et enjeux**  
Le SCoT du Nord Toulousain a été créé en 2012 et regroupe 4 communautés de communes. Après 6 années de fonctionnement il rentre en procédure de révision à partir de 2019.

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**  
Intégrer le résultat du Plan de Mobilité rurale (action 211)  
Intégrer le résultat de l'étude menée par ATMO occitanie (action 512)  
Intégrer le résultat de la cartographie sur les zones vulnérables (action 311)  
Rédiger des préconisations et recommandations issues des enjeux du PCAET

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financier
2019	Révision du PADD	150 000 €	SCoT-NT, Conseil départemental
2020	Révision du DOO	150 000 €	
2021			
2022			
2023			
2024			

**Suivi de l'action**  
Rapport SCoT révisé avec enjeux PCAET

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des nouveaux logements, des énergies renouvelables et équipements sur l'espace, la biodiversité et l'air	Densifier les nouveaux logements Préservation de la biodiversité (trame verte et bleue) Diminuer l'impact sur qualité de l'air (filtres, zones tampon) Eviter l'imperméabilisation (parkings filtrants ...)

Mis à jour le 08/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aïgo	22
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------	----



Orientation stratégique 5  
Urbanisme, adaptation et déchets

Axe opérationnel 5.1  
Intégrer la thématique Climat-Air-Energie dans les documents d'urbanisme

FICHE ACTION	19	Co-Construire un projet exemplaire de lotissement
--------------	----	---------------------------------------------------

**Pilotage de l'action :**  
Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE)

**Partenaires:**  
Communes, communautés de communes, SCoT

<b>Objectifs</b>	1 lotissement intégrant les problématiques "Climat-Air-Energie" créé
------------------	----------------------------------------------------------------------

**Contexte et enjeux**  
Le CAUE propose un accompagnement pour les communes qui souhaiteraient urbaniser des terrains dont elles sont propriétaires

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**  
Le CAUE accompagne une commune en réalisant un appel à manifestation d'intérêt auprès des lotisseurs. Le lotisseur dont le projet est le plus réussi bénéficie d'un accompagnement pour améliorer le projet. In fine, le lotisseur bénéficie du terrain. Les projets devront intégrer les thématiques suivantes : énergie, mobilité, aménagements, espaces verts, densité, lien avec le centre bourg ...

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financier
2019			
2020			
2021	Appel à manifestation d'intérêt	12 000 €	CAUE
2022			
2023			
2024			

**Suivi de l'action**  
Nombre de lotissement intégrant les enjeux climat air énergie

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus et lotisseurs	  	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Consommation d'espace	Densification, réutilisation de friches urbaines



Mis à jour le 08/02/2019	<b>PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL</b> Communauté de communes Val'Aïgo	23
-----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------	----



**Orientation stratégique 5**  
Urbanisme, adaptation et déchets

**Axe opérationnel 5.1**  
Intégrer la thématique Climat-Air-Energie dans les documents d'urbanisme

<b>FICHE ACTION</b>	<b>20</b>	<b>Etablir un schéma et des préconisations sur la qualité de l'air</b>
---------------------	-----------	------------------------------------------------------------------------

**Pilotage de l'action :**  
Syndicat Mixte du SCoT Nord Toulousain

**Partenaires:**  
ATMO Occitanie

<b>Objectifs</b>	Un diagnostic et un programme d'actions sur la qualité de l'air
------------------	-----------------------------------------------------------------

**Contexte et enjeux**  
Le territoire du Nord Toulousain est situé à proximité de l'agglomération Toulousain, plusieurs journées par an la qualité du territoire se trouve dégradée en raison de cette proximité  
Le 13/08/2018 le syndicat mixte du SCoT signalait une convention de partenariat avec ATMO Occitanie pour accompagner le territoire dans une meilleure prise en compte de la qualité de l'air.

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**  
ATMO Occitanie propose d'accompagner le SCoT-NT en réalisant un diagnostic initial, en évaluant l'impact des programmes d'actions PCAET sur la qualité de l'air, la mise à jour d'indicateurs, une campagne de mesure, la synthèse des résultats, une modélisation et l'accompagnement pour élaborer des actions

<b>Planning et Budget prévisionnel</b>			
Années	Description	Budget	Financier
2019	Etat des lieux + bilan territorial + identification actions + indicateurs	7 104 €	SCoT-NT
2020	Suivi indicateurs + campagne de mesure	6 521 €	SCoT-NT
2021	Suivi indicateurs + Modélisation	5 210 €	SCoT-NT
2022	Suivi indicateurs + rapport intermédiaire	2 250 €	SCoT-NT
2023	Suivi indicateurs	2 250 €	SCoT-NT
2024	Suivi indicateurs et rapport final	2 250 €	SCoT-NT

**Suivi de l'action**  
Rapport de diagnostic et rapport de programme d'actions

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble de acteurs du territoire		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact environnemental des déplacements pour les réunions	Co-voiturage, réunion à proximité des transports en commun



**Orientation stratégique 5**  
Urbanisme, adaptation et déchets

**Axe opérationnel 5.2**  
S'adapter aux changements climatiques

<b>FICHE ACTION</b>	<b>21</b>	<b>Identifier les secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée</b>
---------------------	-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------

**Pilotage de l'action :**  
Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain  
Arbres et Paysages d'Autan

**Partenaires:**  
Communautés de communes, Syndicats de gestion des eaux, Agence de l'eau

<b>Objectifs</b>	Une cartographie globale des vulnérabilités aux fortes pluies et de la biodiversité établie
------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------

**Contexte et enjeux**

Le PCAET fixe comme objectif d'augmenter la résilience du territoire face aux effets du changement climatique. Les fortes pluies et les phénomènes d'érosion sont un enjeu important pour le territoire. L'association Française Arbres et Haies Champêtres d'Occitanie a développé, en partenariat avec l'Université Toulouse 3 et l'ENSAT, un outil cartographique d'aide à la décision pour une approche multifonctionnelle sur les enjeux biodiversité et "sol/érosion". Un prototype a été financé par l'agence de l'eau. L'outil s'appelle Carto'haie.

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**

L'objectif est de mettre en œuvre l'outil cartographique sur l'ensemble du territoire du SCoT pour établir une cartographie qui sera diffusée auprès des communes. Par la suite un accompagnement est prévu pour former les utilisateurs de la cartographie.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financier
2019	Production de la cartographie + animations	30 000 €	SCoT-NT, Agence de l'eau ?
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

**Suivi de l'action**

Nombre de cartographie établi

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Collectivités (urbanisme, GEMAPI et voiries) services agricoles		★ ★

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements lors des réunions	Co-voiturages, localisation des réunions proche des transports en commun

Mis à jour le 08/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aïgo	25
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------	----



Orientation stratégique 5  
Urbanisme, adaptation et déchets

Axe opérationnel 5.2  
S'adapter aux changements climatiques

FICHE ACTION	22	Etablir des schémas de gestion des eaux pluviales
--------------	----	---------------------------------------------------

<b>Pilotage de l'action :</b> Communes	<b>Partenaires:</b> Communauté de communes (GEMAPI + voirie), SMEA
-------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

<b>Objectifs</b>	100% des communes ont établi un schéma des eaux pluviales
------------------	-----------------------------------------------------------

<b>Contexte et enjeux</b>
Le territoire de la communauté de communes est régulièrement frappé par des fortes pluies qui engendrent des dégâts importants. Le SCoT-NT va réaliser une cartographie des zones vulnérables aux fortes pluies en 2019. L'augmentation de la population nécessite d'intégrer les eaux pluviales dans l'urbanisme des communes.

<b>Description de la mise en œuvre / sous-actions</b>
Les communes en lien avec le SMEA ou les services intercommunaux élaboreront un schéma de gestion des eaux de pluie.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financier
2019	2 communes élaborent chacune un schéma	30 000 €	Communes, Agence de l'eau ?
2020	2 communes élaborent chacune un schéma	30 000 €	
2021	2 communes élaborent chacune un schéma	30 000 €	
2022	2 communes élaborent chacune un schéma	30 000 €	
2023	2 communes élaborent chacune un schéma	30 000 €	
2024	1 commune élabore un schéma	15 000 €	

<b>Suivi de l'action</b>
Nombre de commune ayant un schéma de gestion des eaux pluviales / nombre total de communes

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
L'eau est trop rapidement évacuée = assèchement du territoire Si création de retenues : réchauffement de l'eau	Réalisation d'aménagements pour limiter l'écoulement rapide de l'eau Retenues ombragées

Mis à jour le 08/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aïgo	26
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------	----



Orientation stratégique 5  
Urbanisme, adaptation et déchets

Axe opérationnel 5.3  
Gérer les déchets de manière durable

FICHE ACTION	23	Mettre en œuvre le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
--------------	----	----------------------------------------------------------------------------------------

**Pilotage de l'action :**  
Communauté de communes Val'Aïgo

**Partenaires:**  
DECOSET (syndicat traitement déchets)


<b>Objectifs</b>	Diminuer le volume de déchets/habitant de 10% en 2020, 13% en 2025 et 16% en 2031
------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

**Contexte et enjeux**  
En 2018 le Syndicat DECOSET a accompagné les communautés de communes dans l'évaluation et la définition d'un PLPDMA.

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**  
La communauté de communes Val'Aïgo va élaborer son programme d'action PLPDMA en 2019 et mettre en œuvre les actions de 2020 à 2024.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Définition du programme d'action		
2020	Mise en oeuvre des actions de réduction	100 000 €/an (estimation)	EPCI, ADEME?, DECOSET?
2021			
2022			
2023			
2024			

**Suivi de l'action**  
Ratio quantité déchets/habitant/an

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Habitants, Elus		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Déchets déposés dans la nature	Communication, sensibilisation

Mis à jour le 08/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes Val'Aïgo	27
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------	----



Orientation stratégique 5  
Urbanisme, adaptation et déchets

Axe opérationnel 5.3  
Gérer les déchets de manière durable

FICHE ACTION	24	Développer le Réemploi
--------------	----	------------------------

**Pilotage de l'action :**  
DECOSET (syndicat traitement déchets)

**Partenaires:**  
Communauté de communes

Objectifs	6 programmes annuels d'actions sur le réemploi
-----------	------------------------------------------------

**Contexte et enjeux**  
En 2018 le Syndicat DECOSET a lancé le projet "Ta Déchèterie Booste le Réemploi" auprès des acteurs de l'économie circulaire.

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**  
DECOSET va développer le réemploi sur ses déchèteries. Les actions prévues sont : Définir le cadre d'accompagnement des structures, soutien technique, financement, développer des opérations de mise en valeur des acteurs  
Présentation qualitative : relai communication avec EcoDDS  
Schéma territorial - Modernisation des déchèteries

**Planning et Budget prévisionnel**

Années	Description	Budget	Financier
2019	Accompagner les acteurs de l'économie circulaire Améliorer les déchetteries	73 000€/an	Gains estimés sur le non traitement des déchets
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

**Suivi de l'action**  
Nombre de programmes annuels

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Habitants		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Déplacements des objets valorisables	Mutualisation des déplacements



Orientation stratégique 5  
Urbanisme, adaptation et déchets

Axe opérationnel 5.3  
Gérer les déchets de manière durable

FICHE ACTION	25	<b>Créer une plateforme déchets verts</b>
--------------	----	-------------------------------------------

**Pilotage de l'action :**  
Communauté de communes Val'Aïgo

**Partenaires:**  
DECOSET (syndicat déchets)

<b>Objectifs</b>	Création d'une plateforme déchets verts
------------------	-----------------------------------------

**Contexte et enjeux**  
Des déchets verts sont récupérés dans les déchèteries, lors des opération d'entretien des voiries. L'idée est de récupérer et de valoriser (bois énergie, paillage ...) ces déchets localement pour les habitants, les collectivités et les agriculteurs ...

**Description de la mise en œuvre / sous-actions**  
Rapport d'étude  
Création d'une plateforme de valorisation des déchets verts.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financier
2019			
2020			
2021			
2022	Etude création plateforme	30 000 €	CCVA, ADEME ?
2023	Création plateforme	800 000 €	CCVA, ADEME ?, Département?, Région ?
2024			

**Suivi de l'action**  
Nombre de plateforme déchets verts créée

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Déplacements pour déplacer le bois entre les déchetteries et la plateforme	Mutualisation des déplacements avec les bennes des décharges